

## **AVIS AU PUBLIC : Lancement de l'appel d'offres pour le niveau 10 de la base du TSF 2 à MMG Kinsevere**

6 mai 2022

MMG Kinsevere Sarl annonce au public de la République Démocratique du Congo que l'appel d'offres suivant est en cours de préparation et de finalisation pour les futurs travaux à entreprendre sur le site minier de MMG Kinsevere :

### A. Niveau 10 de la Base de l'Installation de Stockage des Rejets (TSF) 2

Les contractants intéressés par les appels d'offres susmentionnés sont tenus de se conformer pleinement aux exigences énumérées ci-dessous dans la présente annonce aux médias et de soumettre les documents requis à l'examen de MMG Kinsevere Sarl et à des vérifications de diligence raisonnable avant d'être acceptés en tant que participant possible au processus d'appel d'offres. **Le fait de ne pas soumettre ces documents, références, etc. entraînera une exclusion de la participation au processus d'appel d'offres.**

### **DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX**

Les principaux composants du Niveau 10 de la Base du TSF 2 sont les suivants :

- Construction de la base du TSF conformément à la conception.
- Préparation de la Phase 10A du TSF2, conformément à son objectif de conception initial et aux codes et normes applicables.
- Construction sécurisée et opportune de la base de la Phase 10A pour préparer le soulèvement du TSF2 à Kinsevere afin de permettre la continuité du traitement.

Les éléments suivants doivent donc être soumis par votre entreprise avant la date de clôture :

- 1. AUTORISATION D'EXERCER DANS LA DISCIPLINE:** Autorisation délivrée par l'autorité compétente en fonction de l'objet social de votre société (le cas échéant) qualifiant votre société pour effectuer les tâches prévues dans le cadre de l'appel d'offres.
- 2. DOCUMENTS DE CONFORMITE :** conformément à la Loi Générale sur la Sous-Traitance ainsi qu'à la Loi sur les Sociétés :
  - Le certificat d'enregistrement à l'ARSP (Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé)
  - Les statuts notariés de l'entreprise/le certificat de son dépôt auprès du RCCM
  - Documents légaux délivrés par les autorités compétentes ayant un numéro RCCM, un numéro d'identification national et un numéro NIF.
  - Certification officielle de l'actionnariat qui prouve que la majorité du capital social est détenue par des ressortissants congolais, y compris le conseil d'administration et la direction, qui sont dirigés par des ressortissants congolais (ceci n'est pas applicable si votre société peut prouver son enregistrement auprès de l'ARSP).
  - Document attestant que votre société est en règle avec les autorités fiscales locales.
  - Attestation d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
  - Attestation d'affiliation à l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP)
  - Preuve d'inscription à l'Office National de l'Emploi (ONEM)

### **3. ACCREDITATION**

Veillez fournir le certificat ou les documents d'accréditation pertinents.

### **4. PROFIL DE L'ENTREPRISE :**

Veillez fournir un profil détaillé de votre société.

Veillez soumettre le profil de votre société et tout autre document de votre portefeuille que vous jugez nécessaire pour positionner au mieux votre société.

Toute la documentation pertinente doit être fournie au représentant de MMG Kinsevere mentionné ci-dessous, en indiquant clairement l'offre à laquelle vous souhaitez participer, **au plus tard le vendredi 13 mai 2022 à 17 heures.**

Tous les documents doivent être soumis en ANGLAIS. Les documents qui ne sont pas en Anglais doivent être accompagnés d'une traduction avec le document original en langue non Anglaise.

Toutes les questions doivent être adressées au représentant de MMG ci-dessous.

Au nom de MMG Kinsevere SARL, nous vous remercions pour votre participation

#### **Mr Matsoso Mokhatla**

Spécialiste en Approvisionnement et Passation de Marchés

[Matsoso.Mokhatla@mmg.com](mailto:Matsoso.Mokhatla@mmg.com)

#### **La Direction Générale**